



L'EDITO

Chers concitoyens,

Une nouvelle fois, vous serez invités à vous exprimer dans les urnes les 12 et 19 juin, prochain pour participer aux élections législatives. J'insiste sur la précision de l'heure de clôture du scrutin à 18h, ce n'est pas une décision communale et nous devons absolument la respecter. Cette élection désignera les 577 députés qui siégeront à l'Assemblée Nationale. Ces élus votent les lois et contrôlent l'action du Gouvernement. La démocratie permet à chaque électeur de s'exprimer, mais en sachant que son suffrage ne sera pas obligatoirement majoritaire. Si je peux comprendre que des électeurs ne se soient pas retrouvés représentés lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, je regrette que près d'un quart des Saint Clairais ne se soient pas exprimés lors du premier tour, constatant la pluralité des 12 candidats. Je demande à celles et ceux qui sont intéressés ou qui souhaitent participer au fonctionnement démocratique, de s'adresser à population@mairie-stclairdurhone.com pour consacrer quelques heures à la tenue du scrutin ou au dépouillement. Ils pourront aider et constater, en toute transparence, le sérieux des bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à cet acte civique.

Malgré l'ombre du Covid19 qui plane toujours et le risque d'aggravation du conflit suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la vie communale « normale » reprend progressivement. Je veux remercier les nombreux bénévoles du R.C.R. et particulièrement de l'Ecole du Rugby qui ont organisé et assuré le tournoi des jeunes ce samedi 30 avril dans le Stade de Varambon et ont permis à 480 jeunes de s'affronter dans ce sport. C'était une très belle journée ensoleillée dont les organisateurs peuvent être fiers. Et j'en profite pour rappeler à chaque habitant qui souhaite participer à la vie associative que toutes nos associations recherchent des bénévoles, soit pour s'investir dans les bureaux, soit pour donner, occasionnellement un « coup de main ».

Je vous souhaite un très bon mois de Mai,

Le Maire, Olivier Merlin.

Avez-vous des hirondelles chez vous ?

Dans notre précédent numéro de la lettre : SAINT CLAIR du Rhône Et Vous, la commune vous informait de son souhait de réintroduire les hirondelles sur la commune et passer une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), conformément au projet du budget participatif choisi par les habitants de la zone 3.

La première étape consiste à faire un état des lieux des nids existants sur la commune, si vous en avez chez vous merci de le signaler à la mairie contact@mairie-stclairdurhone.com en précisant vos coordonnées, le nombre de nids et, si possible, en joignant une photo.

Retrouvez toute l'actualité en détail sur le site de la ville

@ : www.st-clair-du-rhone

L'actu en bref...

COURS DE COUTURE SUR LA COMMUNE :

Des cours de couture, pour débutants ou avec un peu d'expérience, vont être mis en place dès le mois de septembre. Des cours d'essai gratuits seront organisés sur les mois de mai et juin, les mercredis de 14h à 17h. Inscription au préalable en mairie 04.74.56.43.15

ELECTIONS LEGISLATIVES Dimanches 12 et 19 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h en mairie.

Vous prévoyez un voyage en juin prochain ? Vous souhaitez faire une procuration pour qu'un électeur vote à votre place ? Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Service-Public.fr vous explique les nouvelles règles en vigueur en 2022 et comment faire pour donner procuration à l'électeur de votre choix.

Renouvellement d'une carte d'identité :

Les demandes de carte d'identité doivent se faire auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil (Vienne, Roussillon, Serrières), Prendre rendez-vous plusieurs semaines avant la fin de validité de votre titre. Pré-demande en ligne : www.demarches.interieur.gouv.fr

Frelons Asiatiques : Signalez-les !

Les fondatrices forment les nids primaires au printemps ! Les nids secondaires, visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit. Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en ligne sur la plateforme : frelonsasiatiques.fr

AMBROISIE

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. Sur ma propriété : je l'arrache ! Sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache ! Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée à contact@mairie-stclairdurhone.com en précisant mes coordonnées et le lieu précis de l'ambrosie.



Ça s'est passé à St-Clair !



Le Vendredi 08 Avril 2022 Marjorie et Priscilia, responsables du Relais Petite Enfance, ont eu le plaisir d'accueillir les élèves CAP AEPE du lycée professionnel Robin. Cette matinée a été organisée à la Chapelle de Glay, dans le cadre de la « semaine nationale de la petite enfance ».

L'idée principale étant de pouvoir proposer une matinée d'échanges et de découvertes pour les enfants et les différentes professionnelles du territoire (Assistants maternelles, élèves en formation, EJE, professeurs...).

Pour cela, différents jeux ont été fabriqués et animés par les étudiantes ! Au programme : expériences sensorielles, boîtes à formes, memory, chasse au trésor, exploration avec une lampe de poche dans la cabane...



Les enfants de l'école maternelle du Village ont participé à un concours national organisé par l'école des loisirs.

Dans ce cadre, ils ont réalisé un Gâteau d'anniversaire géant que nous vous laissons admirer en photos. Ce gâteau a été conçu pour que les enfants puissent entrer s'installer à l'intérieur !



Opération : Ramassage des déchets à St Clair du Rhône

Le Dimanche 10 Avril 2022, de 10h à 11h l'association Econsience organisait une opération de ramassage des déchets dans les rues de St Clair du Rhône, et avait donné rendez vous devant la mairie à celles et à ceux qui voulaient participer à cette action écologique et non politique.



Equipés de gants, masques, sacs poubelles biodégradables, pinces à ramasser les objets, (offertes par Mr le maire), l'équipe d'Econsience et 2 personnes d'un autre village ont parcouru quelques rues de St Clair du Rhône, la place devant la mairie et autour du complexe afin de rendre service à la nature, et à la commune de St Clair du Rhône.

Six sacs ont été remplis de déchets tels des canettes, des bouteilles plastiques et verres et autres emballages plastiques, de papiers, de paquets de cigarettes, et de masques chirurgicaux ramassés et tant d'autres choses comme un pneu de voiture usager, des jantes de voiture, et, rien que sur la demi place devant la mairie, des centaines de mégots, que l'on a soigneusement placé dans 3 bouteilles plastiques (voir photo).

Tout cela en l'espace d'une heure !

Respecter la nature c'est se respecter soi-même.



L'Agenda

Le comité des fêtes de Saint-Clair-Du-Rhône organise les 14 et 15 mai un salon de l'auto à l'Espace Jean Fournet.

Sur ce salon, les concessionnaires de toutes les grandes marques automobiles exposeront leurs différents modèles et proposeront des offres promotionnelles.

Ouverture les samedi 14 mai de 14h à 19h et dimanche 15 mai : 10h-12h et 14h-18h.

Animation et buvette sur place. Entrée gratuite

T.E.C. présente : KARKA Voix et percussions corporelles par la Cie TEKLASH.

Dimanche 15 mai - 18H Salle de spectacle.

Réservations TEC : 04 74 29 45 26

YOGA DU RIRE avec l'ASSOCIATION PARENTHÈSE SOPHRO : Le mercredi 18 mai 2022 à 20h.

Salle de la chapelle de Glay.

Venez nombreux faire le plein de bonne humeur et profitez des bienfaits combinés du Rire et du Yoga

Prévoir un tapis de sol et des chaussettes.

Prix : 13 € non adhérent - 10 € adhérent

Inscription au préalable obligatoire auprès de :

Annie Molé Basset : 06 75 59 81 21



LE SOU DES ECOLES, vous propose 2 spectacles enfants : samedi 4 juin 2022 Salle de spectacle

« Par la Compagnie Conte en ombres »

10h « Un peu perdu » Dès 3 ans, durée : 30 minutes

16h « Rosalune » Dès 5 ans, durée : 30 minutes

Réservations :

Préventes jusqu'au 03/06/2022 :

Tarifs : 6 € enfant - 8 € adulte

Réservations : <https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-laiques-de-saint-clair-du-rhone/evenements/spectacles-sou-des-ecoles-compagnie-conte-en-ombres-le-04-06-2022>

Sur place (dans la limite des places disponibles) :

Tarifs : 7 € enfant - 9 € adulte

Buvette & vente de gâteaux : dès 16 heures 30

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un grand tournoi, pour des équipes d'enfants de 6 à 15 ans, Samedi 4 juin à partir de 14h, salle polyvalente espace Jean Fournet. Les équipes participeront à plusieurs jeux et tournois : courses relais, tirs au but et au panier, jeux de société, jeux d'adresse.

L'après-midi se terminera par une remise de médailles et un goûter convivial. Inscriptions préalables dans les écoles et collèges. Inscriptions sur place possibles.

Samedi 11 juin, KERMESSE du Sou des Ecoles

15h-18h Boulodrome Espace Jean Fournet. Nombreux stands, des jeux gonflables, buvette, gâteaux...

La chorale NOUVELLES LEGENDES s'associe avec « DE CŒURS en CHŒUR », de Reventin-Vaugris pour proposer son concert annuel gratuit à la Salle des Spectacles, le 12 Juin 2022 à 16h. Rens 06 36 94 13 36 communication@nouvelleslegendes.fr

A L'occasion de la fête de la musique, la Commission Culture & Patrimoine vous invite au spectacle :

LES CORDE'S, Groupe Celtique avec danseurs, Samedi 18 juin, salle de spectacle.

Entrée gratuite, Accès PMR.

Libre expression

Par la liste « Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône » M. DESSEIGNET

Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



**Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône**



vivreenharmonie2020@gmail.com